



II 5 pièces Inox Nova **Д**Д€99



Capacité jusqu'à 6 personnes avec 10 programmes de cuisson!



Moulinex



Airfryer** **69^{€99}**

CAPACITÉ **5**

1500





FABRIQUÉ EN EUROPE

🛭 Îlot Noisette **189**^{€99}



Pendant les phases de cuisson et de nettoyage, l'extérieur de la porte garde une température inférieure au seuil







INOX



4 Four multifonction pyrolyse 369€99



† 10% plus économe en électricité que la classe énergétique A



CANDY



■ Lave linge frontal 299€99



— Ce symbole indique: meuble à monter soi-même. * La réduction ne s'applique pas au montant de l'éco-participation. Retrouvez ma carte Confo+, un programme de fidélité non associé à une offre de crédit. 1 pouce = 2,54 cm. *"\Airfyrer" signifie friteuse à air. *"*Offre valable du 27/05/2025 au 07/06/2025.

(1) Disponible en quantité limitée. (2) Opération jusqu'à 100% remboursé: Offre valable du 27 mai au 9 juin 2025, bénéficiez de jusqu'à 100% remboursés sur les articles signalés dans les magasins Conforama et Confo ! en France métropolitaine (Corse comprise) ou sur www.conforama.fr, reversés sur votre cagnotte fidélité, hors eco-participation, au lieu des 5% habituels. Sont exclus les produits suivants : les services, les cartes et ecartes et coffrets cadeaux, le service après-vente, les services de mises à disposition (pose, livraison, montage et location de camionnette) et la cotisation au programme de fidélité. Offre strictement réservée aux porteurs de ma carte Confo+ Fidélité et ma carte Confo+ Cpay Mastercard. Recevez ce montant sur votre cagnotte dans un délai de 30 jours à compter de la date de livraison ou de retrait de la marchandise. Votre cagnotte sera transformée à minima une fois par an en chèque fidélité valable dans les magasins participants et sur conforama.fr sans minimum d'achat et à utiliser en une seule fois par l'adhérent lui-même. Offre cumulable avec d'autres remises ou opérations commerciales de cagnottage en cours sur ces produits, non applicable sur le montant de l'eco-participation. Le cas échéant, le montant de la remise dont vous bénéficiez est déduit du montant remboursé sur votre cagnotte.